

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	25 (1917)
Heft:	12
Artikel:	Pour mettre du linge frais à un malade
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-549109

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour mettre du linge frais à un malade

Point n'est besoin d'avoir un long passé d'infirmière pour savoir que « changer de linge » est une réelle fatigue pour ceux qu'abat la fièvre, pour ceux qu'une longue ou violente maladie a laissés sans forces. Simplifions donc le plus possible cette manœuvre nécessaire.

Point de fenêtre ouverte, et surtout point de courants d'air. Il faut que la température de la chambre soit un peu plus élevée qu'à l'habitude, afin d'éviter tout refroidissement. Point de linge, capable de causer une impression de trop grande fraîcheur. Il est facile en été, alors qu'on n'a plus à sa disposition une cheminée flambante devant laquelle on peut faire chauffer le linge, de les enrouler autour d'une boule très chaude, en plaçant directement sur la boule les parties les plus nécessaires à tenir chaudes, le dos, la poitrine, puis les manches et enfin les pans.

Le linge prêt, on le pose sur le lit, afin de l'avoir rapidement à portée, on fait remonter au-dessus des reins la chemise à enlever, le malade est à peine déplacé pour ce « premier temps » de l'opération. Second temps : la chemise (déboutonnée) est vivement saisie de la main droite, tandis que de la main et du bras gauches on soulève légèrement le malade accoté

à ses oreillers. Prestement, on fait passer la chemise par-dessus la tête, sans s'occuper des bras. C'est seulement lorsque tout le linge à ôter est ramené en avant qu'on le retourne de façon à dépouiller les bras. Et c'est le troisième temps.

Pour mettre le linge frais, on suit une procédure contraire. On commence par enfiler les manches, puis, celles-ci bien entrées, on fait passer par-dessus la tête le dos de la chemise, on soulève doucement le malade et on fait ensuite glisser le linge nouveau le long des reins. Lorsque le malade doit porter plusieurs vêtements superposés, chemise de toile et chemise de flanelle, chemise de finette et chemise américaine en tricot, on a soin d'entrer à l'avance les deux vêtements l'un dans l'autre, afin de réduire les opérations au strict indispensable.

Pour les blessés, qu'il est souvent dangereux de déplacer le moindre peu, on emploie des chemises spéciales dont les coutures sont remplacées par des attaches en ruban de fil ou de coton. On les met et on les ôte par moitiés, pour ainsi dire, posant sur la poitrine la partie antérieure et glissant la partie postérieure sous le blessé, sans qu'il ait aucun mouvement à effectuer. Il n'y a plus qu'à nouer les rubans pour que tout soit remis en ordre.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Section de Neuchâtel de l'Alliance suisse des gardes-malades. *Rapport sur l'exercice 1916-1917*, présenté à l'assemblée générale du 7 novembre 1917.

L'an dernier notre section a nommé pour trois nouvelles années les membres du Comité; ce dernier s'est constitué comme suit: prési-

dent: Dr Marval; vice-président: Dr Edm. de Reynier; sœur Maria Quinche est restée secrétaire, mais a abandonné les clefs de la caisse à sœur Cécile Montandon.

Nous avons enregistré, au cours du dernier exercice, 3 démissions, et nous avons procédé à 13 admissions; c'est donc 10 membres actifs